



REVENDEICATIONS DE L'AGECVM

Adoptées en Assemblée générale

Le 03 novembre 2004

L'AGECVM appuie les revendications suivantes de l'ASSÉ :

- 1. Que le gouvernement abolisse rétroactivement la dernière réforme de l'Aide financière aux études et retire la coupure de 103 millions;**
- 2. Que le gouvernement reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial;**
- 3. Que la politique sur les frais de scolarité des étudiantes internationales et des étudiants internationaux soit rigoureusement appliquée; et qu'en ce sens, soient condamnées les hausses unilatérales perpétrées par les universités McGill et Concordia;**

De plus, considérant que le réseau collégial est lui aussi grandement menacé par les projets de décentralisation du gouvernement libéral, l'AGECVM revendique du gouvernement

- 4. Qu'il renonce à tout projet pouvant nuire à l'intégrité du réseau d'enseignement public collégial afin d'empêcher la privatisation et d'en garantir l'accessibilité.**

Ces revendications s'inscrivent dans la perspective d'obtenir une éducation gratuite et de la qualité ainsi qu'un régime d'aide financière aux études qui élimine l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses et garantit un niveau de vie au-dessus du seuil de la pauvreté à tous les étudiants et toutes les étudiantes, sans exception des étudiantes internationales et étudiants internationaux.